



FO DGFIP RHONE

165 rue Garibaldi 69401 LYON Cedex 03
Tél : 04 78 63 32 35 - Fax : 04 78 63 32 10

3 rue de la Charité 69288 LYON CEDEX 02
Tél : 04 72.40.77.12 - Fax : 04 72.40.77.13
fo.069@dqfip.finances.gouv.fr

COMPTE RENDU DE LA CAPL DE NOTATION DES AGENTS C des 14 et 18/06/2010

Dans notre déclaration liminaire nous avons dénoncé les nouvelles attaques du gouvernement, attaques visant tout particulièrement les fonctionnaires (retraites, gel des augmentations de salaires).

Concernant tout particulièrement la notation, FO DGFIP a rappelé sa ferme opposition au décret de 2002 qui a mis en place l'actuelle notation.

Comment peut-on prétendre reconnaître ainsi, les compétences professionnelles des agents, alors même que des quotas limitent les bonifications de points à attribuer et que comparé à l'ancien système, on réduit le pourcentage d'agents pouvant en bénéficier ?

L'attribution de la note pivot pour 50 % des agents est une aberration. Cette notation ne prend pas en compte leur manière de servir favorablement et « sacrifie » un certain nombre d'agent pour cause de quota.

Ces agents ont pourtant effectué leur travail dans des conditions souvent très difficiles dans une administration en perpétuelle réforme, en perte croissante d'emplois donc en augmentation de charges pour tous les agents.

Pour FODGFIP, il est temps de reconnaître concrètement et non verbalement les compétences et le mérite des agents de la DGFIP.

L'incompréhension des agents est totale et l'amertume est grande de n'être pas considérés à hauteur de leur investissement fourni et se trouver écartés d'une majoration positive sur le seul argument du quota de majorations disponible.

Les PV soumis au vote (notation 2009 des AAPI 1 et 2) ont été approuvés, celui des AAI restant en suspens.

Du point de vue général, **193 agents** ont refusé l'entretien (214 agents en 2009). Ce chiffre est en baisse constante d'une année sur l'autre .

2 agents ont eu une note négative : - **0,02**

28 agents ont obtenu la note d'encouragement : **+0,01**.

Situation chiffrée pour la CAPL :

Les majorations disponibles pour la CAPL :

- Echelons variables et fixes : **4 + 0,06** et **9 + 0,02**
- Echelons terminaux : **2 + 0,06** et **2 + 0,02**

27 agents ont fait appel de leur notation en 2010 contre 23 en 2009.

Aucun agent en échelon terminal n'a fait appel , les réserves correspondantes ne sont donc pas utilisées.

Pour les échelons variables, la totalité des bonifications a été distribuée, mais également 3 bonifications supplémentaires provenant d'agents ayant eu +0,02 et obtenant 0,06 en appel.

Les dossiers qui ont été défendus par FO, ont obtenu gain de cause : 1 dossier passant de 0,02 à 0,06 et 1 autre de 0 à 0,02.

En annexe la déclaration liminaire de FO DGFIP

Les représentants FO – DGFIP pour la CAP

Thierry MALOSSE

Annick BARRET

Michel GINESTE

Rejoignez Force Ouvrière, en ADHERANT :

- **pour agir dans l'indépendance**
- **pour obtenir rapidement des informations sûres et précises**
- **pour mener une action revendicative clairement définie, non démagogique, destinée à aboutir sans casser l'outil de travail**
- **pour faire vivre la vraie solidarité aux Finances Publiques**

BULLETIN D'ADHESION

NOM : PRENOM :

GRADE : AFFECTATION :

déclare vouloir adhérer à FO DG FIP

Fait à le.....